



Les 2e
rencontres du
30 mars 2019



Prise de position
Combat laïque, combat social, fédérer le peuple
Intervention de : BERNARD TEPER

Durant ces dernières décennies, le niveau de laïcité en France a inexorablement baissé. Même la loi du 15 mars 2004 n'est en fait qu'un retour aux trois circulaires de Jean Zay du Front populaire.


Et pourtant, la sécularisation progresse à grand pas en France comme dans le monde entier. Comment expliquer alors le paradoxe qui fait que dans le même temps, le communautarisme et l'intégrisme progressent. Tout simplement, parce que **le mouvement réformateur néolibéral (avec son idéologie du relativisme culturel) a passé une alliance avec eux qui se paye en monnaie sonnante et trébuchante.**

Gagnant-gagnant, les organisations cléricales remplacent les services publics que le néolibéralisme détruit mais les financements des organisations liées aux religions bénéficient d'années en années d'une augmentation substantielle.

Moins pour le social et plus pour les religions. Aujourd'hui, **il y a plus d'argent par tête d'élève pour l'école confessionnelle à 96% catholique que dans l'école publique.** Le nombre d'édifices religieux financés sur fonds publics à commencer par des cathédrales catholiques et par tous les autres lieux de culte sans exception grimpe fortement. Bien sûr, **le détournement de la loi du 9 décembre 1905 ne se fait plus dans le texte de cette loi mais par d'autres lois et jurisprudences.** Ainsi, il devient habituel que les communes donnent un terrain quasiment gratuitement aux structures religieuses via les baux emphytéotiques. Ainsi, il devient habituel de confondre les financements culturels et culturels ce qui permet à l'Etat et aux collectivités locales de financer les lieux de culte sur fonds publics.

C'est souvent le seul budget en augmentation dans les collectivités locales. De plus en plus, les élus politiques, tout en s'en défendant, empruntent petit à petit la voie néo-concordataire liée au clientélisme électoral. Surtout quand ils veulent par exemple « construire un islam de France » au mépris de la célèbre phrase laïque de Victor Hugo le 15 janvier 1850 : « Je veux l'Etat chez lui, l'église chez elle ». De ce point de vue, **chaque président de la République depuis Giscard a fait pire que son prédécesseur.** Première dérive à **la définition historique de la laïcité.**

Deuxième dérive à la laïcité : **la laïcité usurpée par une extrême droite qui utilise le mot « laïcité » contre une seule religion, hier le judaïsme, aujourd'hui, l'islam.** La faiblesse de la réaction face à cette laïcité usurpée de la part de l'Etat est impardonnable. Mais les organisations de la société civile ne sont pas plus à la hauteur des



enjeux. Comme si la montée de l'extrême droite en France et en Europe n'est pas un cancer pour l'humanité.

Enfin la troisième dérive : **la laïcité d'imposture qui adjective souvent le mot « laïcité » pour en faire un cache sexe du communautarisme** voire pire.

Cette fois-ci, cette dérive touche une partie de l'extrême gauche et de la gauche, une partie du syndicalisme de lutte et une partie des écologistes. Ce qui est l'une des causes de son effondrement en matière de pourcentage en termes de suffrages exprimés. Un exemple récent a été incroyable, face à une loi laïque bien timide au Québec, l'extrême gauche communautariste a utilisé le même discours que celui du leader néolibéral canadien Trudeau pour fustiger la nouvelle loi québécoise. Tous les deux avec cette laïcité d'imposture.

Voilà pourquoi, nous avons lancé notre appel « Combat laïque, combat social, fédérer le peuple », appel que l'on peut retrouver sur le lien www.combatlaïquecombatsocial.net .

Pas d'émancipation humaine sans fédérer le peuple et pas de fédération du peuple sans liaison des combats laïques et sociaux et plus généralement politiques. Rappelons-nous que les avancées laïques ont eu lieu à des périodes bien précises : la Grande révolution française, la Commune de Paris, le rétablissement de la République troisième du nom, le Front populaire, la résistance et le programme du Conseil national de la résistance. Et rappelons-nous aussi que les reculs de la laïcité ont toujours eu lieu lors des reculs sociaux et politiques comme dans ces dernières décennies.

Méconnaître les leçons de son histoire, c'est se précipiter à revivre les moments sombres de celles-ci ! Et comme disait Camus : « Mal nommer les choses ajoute au malheur du monde ». Et de ce point de vue, la responsabilité du Ministère de l'Éducation nationale dans les programmes scolaires est engagée.

Et pourtant, comme avant toute bifurcation sociale et politique dans l'histoire, cette bifurcation a été précédée d'une gigantesque bataille pour une nouvelle hégémonie culturelle (comme par exemple la période 1750-1789 avant la révolution française !).

C'est à cela que nous devons nous atteler via de grandes campagnes d'éducation populaire refondée.

Rassemblons-nous dans cette tâche !

Bernard TEPER

Intervention Le Lucernaire 2019

bernard.teper@reseaueducationpopulaire.info